



# Inter-Peuples

***NOS MEILLEURES VOLONTÉS  
POUR UN TOUT AUTRE MONDE,  
SANS GUERRES, SANS DOMINATION,  
SANS EXCLUSIONS***

## Sommaire

ÉDITO	
Année 2017...	p. 2
AGENDA	p. 3
QUOI DE NEUF AU CIIP ?	p. 4
NOS MOBILISATIONS	
AG du CSRA	p. 4
Solexine	
Syrie	p. 5
Démantèlement du camp Valmy	p. 6
INTERNATIONAL	
Hasta siempre Fidel !	p. 7
Les fonds vautours	p. 8
Israël	p.10
Sénégal, une femme, des combats...	p.11
Les jeunes en Tunisie	p.12
1 <sup>ère</sup> Assemblée constituante Mapuche	
Tchéchénie	p.13
VOYAGER AUTREMENT	p.14
NOUS AVONS AIMÉ	p.16

## Echange Batu'Capoeira aux J.O. de Rio 2016



***Hasta siempre, Fidel !***

# Éditorial

## Année 2017, année de luttes ! Année de victoires ?

Le contexte est difficile : guerres, migrations tragiques, paupérisation accrue, projets électoraux ultralibéraux et réactionnaires... Mais dans ce climat sombre nos luttes, nos projets et nos débats font vivre l'espoir d'une autre société.

La France s'illustre particulièrement dans la course aux armements. C'est le pays dont les ventes d'armes ont le plus augmenté : elles sont passées entre 2014 et 2015 de 8,2 à 16,9 milliards de dollars. Les années à venir seront "fastes" grâce aux 34 milliards d'euros versés par l'Australie pour la construction de 12 sous-marins, ce qui devrait faire accéder la France, dicit le ministre de la défense, de la 3<sup>e</sup> à la 2<sup>e</sup> place sur le marché mondial des armes ! Les plus gros clients sont l'Arabie saoudite, le Qatar et l'Égypte. La politique commerciale agressive du gouvernement français et la poursuite des guerres au Moyen Orient favorisent les hyper profits des marchands d'armes. Nous réclamons l'arrêt de ces ventes d'armes qui ne font qu'aggraver les conflits et celui des bombardements, notamment en Syrie, en Irak, au Yémen... et nous exigeons de notre propre impérialisme comme de celui des autres pays occidentaux, qu'ils cessent toutes leurs interventions militaires.

L'une des conséquences des guerres est l'exil massif de populations, avec souvent la mort en Méditerranée, dans les déserts et sur les routes, de milliers d'enfants, de femmes, d'hommes, pour le plus grand profit des saigneurs de la guerre soutenus le plus souvent par des gouvernements dictatoriaux et criminels ! Nous combattons sans cesse ce système politique et économique scandaleux qui permet aux plus riches de bâtir leurs fortunes sur la mort des plus pauvres. Nous voulons une autre politique migratoire : le droit à un accueil digne pour tous et toutes, le droit de circulation, l'ouverture des frontières, le droit d'installation dans le pays de son choix, le droit d'avoir des papiers, sésame pour l'accès à l'emploi et au logement pérenne, bref, le droit d'avoir des droits.

L'INSEE a publié un rapport sur la pauvreté : en 2015, 8,8 millions de personnes vivaient sous le seuil de pauvreté dont 1,9 millions de travailleurs précarisés. L'application de la loi travail, la casse des droits sociaux et de nos biens communs que sont les services publics fragilisent toujours plus les plus pauvres, en les éloignant encore davantage de l'accès à la santé, à la culture, au logement, à l'éducation.

Et dans cette situation sociale angoissante, la peur de l'étranger, faussement présenté comme coupable des désastres causés en réalité par la politique néolibérale, encourage le racisme et le repli sur les fantasmes d'une "identité nationale" dangereuse qui risquent de s'exprimer dans les votes de 2017.

L'espoir vient des luttes. A Grenoble, nous sommes acteurs des résistances qui s'organisent, se croisent et parfois se rassemblent. Les migrants expulsés de camp en camp, comme à Valmy le 14 décembre par exemple, par un Etat coupable et des élus complices ou trop silencieux, ne survivraient pas sans les actes d'auto-organisation qu'ils développent au quotidien ni sans les gestes de fraternité des centaines de personnes qui les accompagnent. D'autres, comme ceux d'Ecopla n'ont pas cessé de se battre pour défendre leur outil de travail et nous appellent avec enthousiasme à agir avec eux en janvier. D'autres encore réquisitionnent les logements vides avec et pour ceux et celles qui sont contraints à dormir dehors.

Toutes ces luttes, que nous soutenons, disent une chose : pour obtenir nos droits, à un travail, un toit, des papiers, à l'égalité, il faut se battre jusqu'au bout, jusqu'à ce que ce système injuste tombe et que nous interventions ensemble le monde dans lequel nous voulons vivre !

Inter-Peuples

Publication mensuelle  
du CIIP

Maison des Associations  
6, rue Berthe de Boissieux  
38 000 GRENOBLE  
Bureau 114

Tel : 04.76.87.59.79

Courriel : [ciip@wanadoo.fr](mailto:ciip@wanadoo.fr)

Site web : [www.ciip.fr](http://www.ciip.fr)

PERMANENCES DU CIIP  
Mardi au vendredi, 13h30-18h

CREDITCOOP GRENOBLE  
n°41020019703

ISSN: 0999-7830

Commission paritaire  
n° 0517 G 86569

Directeur de publication

Jo BRIANT

Rédaction

Jo BRIANT

Catherine GRUNWALD

Marc OLLIVIER

Philippe SAVOYE

Roseline VACHETTA

Maquettiste

Catherine GRUNWALD

Créé en mai 1980, le CIIP est un centre d'information, de documentation, de solidarité interculturelle et internationale qui a pour objectifs essentiels :

- **Faire mieux connaître** les réalités, les cultures, les droits des peuples et des minorités des cinq continents (y compris en France)

- **Lutter** contre les atteintes aux Droits de l'Homme et des Peuples, contre toutes les formes de racisme et de domination.

- **Promouvoir** un monde solidaire et durable, sans famines, sans guerres, sans oppression.

Réseau associatif de près de 80 lieux dans toute la France

**Ritimo** a pour objectif d'informer le public pour **renforcer la solidarité internationale**. Ses membres rendent accessible et diffusent une information spécialisée sur les causes du mal développement, les inégalités Nord Sud, les droits de l'Homme. Ils veulent participer à la modification de nos choix de développement et **agir pour une autre mondialisation**.

Imprimerie Euro'Prim  
47, Avenue Alsace Lorraine  
38000 GRENOBLE

Papier recyclé

# Agenda

<u>QUAND ?</u> <u>Janvier 2017</u>	<u>OÙ ?</u>	<u>QUOI ?</u>
<b>Mardi 3</b> <b>18H</b>	<i>Maison des Associations Grenoble</i>	<u>Réunion</u> de la CISEM (ouverte à tous/toutes) : point sur la situation des migrants (traitement des dossiers en Préfecture, OQTF), hébergement. Préparation rencontre avec le préfet, de la Manifestation régionale du 21 janvier...
<b>Samedi 7</b> <b>14H30- 17H</b>	<i>Place Félix Poulat Grenoble</i>	<u>Stand d'information</u> Palestine de l'AFPS, distribution tracts, pétition, campagnes en cours (soutien prisonniers, BDS...)
<b>Du 9 au 27</b> <b>+ mardi 10</b> <b>18h30</b>	<i>Maison de l'International Parvis des droits de l'Homme (Jardin de Ville) Grenoble</i>	<u>Exposition</u> "Albanie, d'un monde à l'autre" photographies anciennes de Kristaq Sotiri et de Margaret Hasluck proposée par l'association "Ecrits de lumière". Inauguration, le mardi 10
<b>Mercredi 11</b> <b>18H30</b>	<i>Maison des associations Grenoble</i>	<u>Réunion</u> du Collectif 17 Octobre 1961 : bilan des initiatives des 13 et 17 octobre 2016, prolongements, préparation initiative 8 Mai prochain (massacres du 8 mai 1945 en Algérie)
<b>Samedi 14</b> <b>14H</b>	<i>Lieu non encore fixé</i>	<b>Notre 1<sup>er</sup> COUP DE CŒUR</b> : Journée de mobilisation pour la récupération de l'usine ECOPLA (St Vincent de Mercuze (près du Touvet) - probablement : rassemblement Grenoble vers 14H suivi d'un convoi vers l'usine d'Ecopla...
<b>Samedi 14</b> <b>après-midi</b>	<i>Lieu non encore fixé</i>	<b>Initiative de Survie Isère... pour débaptiser des rues portant le nom de "colonisateurs"...</b>
<b>Lundi 16</b> <b>20H</b>	<i>Maison des Associations Grenoble</i>	<u>Réunion mensuelle</u> de RESF 38 : nombreuses situations très difficiles de "familles sans papiers" avec enfants scolarisés
<b>Lundi 16</b> <b>20H30-22H30</b>	<i>Centre théologique Meylan 15 chemin de la Carronnerie</i>	<u>Forum de l'Événement</u> : "Où va la Turquie ?", avec J. Paul Burdy et Jean Marcou
<b>Mardi 17</b> <b>18H30</b>	<i>Maison des Associations Grenoble</i>	<u>CA mensuel</u> du CIIP (ouvert à tous/toutes) : bilan des actions et mobilisations, projets pour 2017...
<b>Vendredi 20</b> <b>20H</b>	<i>MDH Teisseire/Malherbe Av. J. Perrot Grenoble</i>	<u>AG annuelle</u> de Maison Latina : bilan 2016, projets 2017...
<b>Samedi 21</b> <b>14H30</b>	<b>Place Félix Poulat Grenoble</b>	<b>Notre 2<sup>e</sup> COUP DE CŒUR</b> : Grande MANIFESTATION REGIONALE de solidarité avec les Migrant.e.s , à l'appel de la Coordination régionale de soutien aux sans papiers et de plus de 50 organisations (voir texte sur site du CIIP)
<b>Samedi 21</b>	<i>Lieu non encore défini (consulter site du CIIP)</i>	<u>Journée nationale contre les violences policières</u> : 16H-18H : ateliers, échanges. 18H-20H30 : rencontre débat, témoignages, propositions d'actions... Org. FUIQP (Front Uni des Immigrations des Quartiers Populaires)
<b>Samedi 21</b> <b>18H-23H</b>	<i>Prisme de Seyssins</i>	<u>Soirée solidaire HAÏTI</u> : concert, lecture poésies de Haïti, repas haïtien, concert Gospel. Org. Ensemble pour Haïti. Inscription : 06 72 88 32 07 ou 06 61 38 83 46
<b>Jeudi 26</b> <b>18H30</b>	<i>Maison des Associations Grenoble</i>	<u>Carnets de voyage en Arménie</u> : restitution/animation par des touristes grenoblois : découverte d'un pays et d'un peuple... Org. Arménie Echange Promotion
<b>Samedi 28</b> <b>15H-23H</b>	<i>Salle des fêtes 4, rue Hector Berlioz Tullins-Fures</i>	<u>X<sup>e</sup> Rencontres départementales "Luttes et résistance"</u> avec le soutien et les stands d'une trentaine d'organisations, débats, conférence. Programme en cours d'élaboration...

# Quoi de neuf au CIIP ?

## Tarif - Adhésion

Nous avons décidé d'augmenter le prix de l'adhésion au CIIP incluant l'abonnement à Inter-Peuples, afin d'accroître la part d'autofinancement de notre association pour 2 raisons principales :

- la volonté de renforcer notre indépendance de pensée et d'action
- et le souci de faire face aux éventuelles diminutions de subventions

Evidemment, les personnes qui pourraient être gênées par cette augmentation ne doivent pas être amenées à remettre en cause leur adhésion/abonnement, elles seront toujours les bienvenues en continuant de participer à hauteur de ce qu'elles versaient auparavant.

## Nos mobilisations

### Comité de Soutien aux réfugiés Algériens : une AG solidaire et vivante...

Mardi 13 décembre s'est tenue à la Maison des Associations une Assemblée générale assez exceptionnelle. Une assistance nombreuse, constituée de militants, d'élus et surtout d'une cinquantaine de familles algériennes et de nombreux enfants courant dans tous les sens. Rappel : le CSRA s'est constitué en 1993, face à l'arrivée de nombreux Algériens fuyant la terreur islamiste qui s'installait en Algérie, suite notamment à l'assassinat de nombreux intellectuels, notamment du romancier Tahar Djaout. Marie Thérèse Lloret, la présidente, insista sur les "carences du système ac-

tuel" discriminatoire, marqué par les refus massifs de délivrance de titres de séjour, les interpellations, les renvois en Algérie qui recommencent. Le tout sur fond d'état d'urgence et d'un climat social très tendu et difficile. De l'autre côté de la Méditerranée, le climat est également tendu, avec un président-Abdellaziz Bouteflika, en état de survie, et un avenir pour le moins incertain. Un Comité très mobilisé, en charge de près de 200 dossiers, qui fait appel aux bonnes volontés, épuisé par la tâche. Avis aux Grenoblois-es désireux de donner un coup de main...

Photos : Dauphiné libéré, 18/12/2016



### Solexine : une association solidaire menacée...

Solexine, c'est depuis 20 ans un lieu de pratique artistique ouverte à tous et toutes. On y fait du théâtre, du chant, de l'écriture, de l'art plastique, du clown, des marionnettes, de la vidéo, de la terre. Une association où s'expérimente une société qui voit cohabiter handicapés et valides, jeunes et moins jeunes, salariés et moins actifs, précaires... Un lieu de reconstruction de soi pour les personnes les plus fragilisées, un lieu de création.

Aujourd'hui Solexine est menacée de fermeture définitive faute de financements suffisants : - 25% du

Conseil départemental Isère, - 50% de Grenoble Alpes-Alpes-Métropole, et suppression totale de la subvention de la Région Rhône-Alpes Auvergne sur les 3 dernières années..

Le CIIP assure Solexine de son attention et de sa solidarité.

Contact :  
SOLEXINE

12 b rue Ampère 38000 Grenoble

Tel : 04 76 96 18 18

[solexine2@orange.fr](mailto:solexine2@orange.fr) et sur Facebook

## Alep, Syrie : deux rassemblements à Grenoble...

**S**amedi 10 et vendredi 16 décembre : deux rassemblements au centre ville pour dénoncer les bombardements criminels de la population d'Alep et pour exiger l'arrêt immédiat de ces bombardements perpétrés par les avions de Bachar Al Assad et de Poutine, et pour rappeler les responsabilités écrasantes des grandes puissances qui ont littéralement détruit le Moyen-Orient par leurs guerres (en Irak en 1991 et 2003), leurs ventes massives d'armes, notamment à l'Arabie Saoudite, au Qatar, à l'Egypte, et leur refus de soutenir les forces démocratiques syriennes en 2011, au début de la révolte du peuple syrien, dans la lancée des révolutions des peuples arabes... Refuser cette prétendue fatalité, informer, sensibiliser les Grenoblois, accentuer la pression en direction de la communauté internationale et

arracher la fin des bombardements et de la guerre... Autant d'objectifs que nous devons continuer à nous fixer, inlassablement...



Samedi 10 décembre, Félix Poulat  
Photo Dauphiné libéré, 12/12/2016



CENTRE  
D'INFORMATION  
INTER PEUPLES

Communiqué de presse

## Pour une paix juste et durable en Syrie !

Le Conseil d'administration du CIIP réuni le 14 décembre 2016 :

- Exige l'arrêt immédiat des massacres et des bombardements sur tout le territoire syrien et la mise en place d'un cessez-le-feu définitif et pérenne.
- Exige l'arrêt immédiat de toutes les ventes d'armes quelque soit leur provenance.
- Réaffirme son soutien total avec les forces démocratiques et progressistes, ce qui exclut tout soutien aux forces réactionnaires et à Bachar Al Assad.
- Confirme sa pleine solidarité envers tous les réfugiés syriens dans le monde.

Grenoble, le 14 décembre 2016

# Nos mobilisations

## Valmy : encore le démantèlement d'un camp... La honte !

**L**e mercredi 14 décembre, il ne faisait vraiment pas chaud quand au petit matin les forces de l'ordre ont investi le camp de tentes de Valmy ! Ordre réquisitoire de la préfecture, la municipalité n'aurait été avertie que tardivement la veille. Encore une fois, nous jugions, comme beaucoup de Grenoblois, que ce campement d'une soixantaine de personnes avec enfants, sans eau, ni électricité, ni chauffage n'était pas une solution d'hébergement. En soi c'est déjà une honte. Mais la manière dont l'évacuation s'est effectuée est encore une fois scandaleuse : expulsion sans relogement, deux personnes du CCAS tentent de "rattraper le coup" en cherchant des places d'hôtel pendant que les employés municipaux du nettoyage effectuent un nettoyage radical : matériel, couvertures, matelas, tentes, même un doudou (!) directement dans la benne...

Ce qui est passé aussi à la poubelle ce sale petit matin-là c'est le réel niveau d'entraide entre les occupants qui pour certains n'en étaient pas à leur

première expulsion et les échanges avec les habitants. Chaque jour des voisins, des habitants de différents quartiers et même d'une autre ville de l'agglomération, des membres d'associations de soutien, venaient discuter, partager un café, aider pour les papiers, apporter des repas chauds ou des médicaments... Toutes ces personnes étaient là, impuissantes, en colère, beaucoup ont compris que la légitimité n'était pas du côté de la préfecture ni même des élus complètement absents. La détermination de leur solidarité en est sortie renforcée, l'idée de réquisition a fait son chemin ce matin-là !



*L'évacuation du camp de tentes de Valmy  
14/12/2016*



"Gestion" aberrante face à ces camps qui se forment inéluctablement face au manque voulu d'hébergement pour tous/toutes. De nombreux collectifs dénoncent depuis des années cette "gestion" inhumaine et aberrante de l'exclusion, et demandent que aussi bien l'Etat que les collectivités locales réquisitionnent les bâtiments et logements vides - ce qui est prévu par la loi - et les mettent à disposition des personnes à la rue. Le coût de l'hébergement en hôtel sur une durée d'un mois et demi de cinquante personnes : environ 200 000 euros ! Et si une telle somme était consacrée à réhabiliter quelques bâtiments vides pour les mettre à disposition ? Un combat qu'ont décidé de mener avec opiniâtreté

l'Assemblée des Mal Logé-e-s, Droit au logement, la CISEM... A suivre.

A noter les permanences suivantes Droit au Logement destinées aux prioritairement aux personnes/familles des quartiers populaires en situation de mal ou de non logement : 1- Tous les mardis de 17H à 19H à la Maison des habitants Abbaye-Jouhaux- 1 Place de la Commune- Grenoble 2- Tous les mercredis de 17 à 19H- Maison des femmes- nouvelle ère- 37 av. du 8 mai 1945- St Martin d'Hères 3- Tous les jeudis de 14H à 16H- dans le bâtiment occupé de l'Assemblée des mal logés et sans logement- 6 rue Jay (entrée rue Billerey)- Grenoble  
Contacts : Tel 06 41 30 55 18

## 1926-2016 : Hasta siempre, Fidel !

**L**eader charismatique de la révolution cubaine, Fidel Castro s'est éteint le 25 novembre dernier, à l'âge de 90 ans. Héros national et international, porteur d'un message universel d'émancipation, il a défié 50 ans durant la superpuissance étatsunienne. C'est bien un monument qui vient de disparaître, issu d'un peuple pauvre vivant de la monoculture du sucre, amarré tout près des côtes américaines, à l'existence incertaine, menacé en permanence par l'embargo total et criminel imposé dès 1960 par les USA, un an à peine après la chute du dictateur Batista et l'entrée triomphale de Fidel et des Barbudos dans La Havane où l'attendaient le Che (Guevara) et Camilo Fuegos.

### **Un parcours qui a changé Cuba et l'Amérique Latine**

Dès les premières années Fidel Castro lance un programme social aux résultats spectaculaires et enviables pour nombre de pays pauvres dans les domaines de l'éducation, en mettant fin à l'analphabétisme, de la santé et de la lutte contre les inégalités. Au point de pouvoir dès les années 80 envoyer aussi bien dans des pays latino-américains voire africains des "brigades" de médecins et d'infirmiers ou encore d'alphabétisation. Et bien sûr il y eut la réforme agraire, la redistribution des terres aux paysans, les nationalisations dans des secteurs clés de l'économie (énergie, industrie sucrière). Ce qui lui vaudra de nombreux ennemis tant à l'intérieur (les gros propriétaires, les bénéficiaires de l'ancien système ultra inégalitaire et corrompu), et qui provoquera l'exil de centaines de milliers de Cubains aux Etats-Unis, qu'à l'extérieur (Etats-Unis surtout, mais pas seulement). Au point que la vive tension avec les Etats-Unis, qui voyaient leur chasse gardée et leurs intérêts leur échapper, déboucha dès 1960 non seulement sur la rupture des relations diplomatiques et le terrible embargo, mais sur la "crise des missiles" : l'URSS, le seul allié important du régime cubain, qui acheta massivement le sucre de Cuba, installa en effet des missiles pour s'interposer entre les Etats-Unis et Cuba. Sans oublier les centaines d'attentats et tentatives de déstabilisation orchestrées par la CIA.

Ajoutons que Fidel Castro s'imposa vite comme le chef de file des pays du Tiers-Monde et du Mouvement des non-alignés. Mais surtout, il a inspiré de nombreux mouvements progressistes voire révolutionnaires en Amérique Latine, même si ces mouvements ont été écrasés par les dictatures des années 1960-1975 largement suscitées et soutenues

par l'impérialisme US. Une victoire essentielle : Fidel Castro s'est élevé très vite et très vigoureusement contre la mise en place de la zone de libre échange des Amériques (Alca) que tentait et tente encore d'imposer Washington, de l'Alaska à la Terre de Feu, avec un succès très relatif du fait des nombreuses résistances populaires. De même que Fidel Castro condamna vivement la politique étrangère agressive de George W. Bush : "*Il est impossible d'établir un ordre mondial sur la force*". Une contestation et une dénonciation qui prennent tout leur sens quand on voit la situation désastreuse, apocalyptique du Moyen-Orient...

### **"L'histoire m'acquittera"**

Une déclaration de Fidel Castro dans les premières années de son "règne". On a le droit d'émettre des réserves voire des remarques critiques relatives à l'instauration d'un parti unique - le Parti communiste cubain -, d'une presse unique ("*El Granma*"), de l'étouffement de toute opposition, de la répression, tout au moins au début, des homosexuels... Mais comment ne pas souligner en même temps et surtout qu'en libérant Cuba Fidel Castro a sonné le glas d'une certaine arrogance impérialiste, qu'il a redonné espoir à de nombreux peuples et qu'il a ranimé les braises de nombreux mouvements de libération. Malgré l'invivable blocus, le Cuba de Fidel a innové et inventé dans le domaine médical, social, éducatif, biotechnologique ou culturel, multiplié les coopérations avec les pays voisins et même lointains. Un souhait : que, fidèle à son "Comandante", le peuple cubain puisse souverainement écrire des pages nouvelles de l'émancipation, d'un développement durable et partagé, sans blocus. Une tâche et un avenir qui dépendent aussi de nous, citoyens du monde qui devons faire pression pour que cesse enfin un blocus criminel et absolument injustifiable.

Jo Briant



## Les fonds vautours

**F**in septembre, lors de sa 33<sup>e</sup> session, le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies a inscrit à son ordre du jour, les "fonds vautours" ! Déjà en septembre 2014, ce même Conseil adopta la résolution 27/30 qui "*condamnait les activités de ces fonds rapaces*" et décida alors d'engager une réflexion approfondie sur cette thématique ; Jean Ziegler en fut nommé rapporteur. C'est ainsi que vient d'être publié ce "Rapport du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme sur les activités des fonds vautours et leurs incidences sur les droits de l'homme"<sup>1</sup>.

Ce rapport, précise tout d'abord le cadre de ces fonds vautours, également dénommés "fonds rapaces", ou encore "créanciers procéduriers", le plus souvent domiciliés dans des paradis fiscaux. "*Ces entités commerciales ne sont pas des prêteurs, mais des fonds spéculatifs privés qui achètent sur le marché secondaire des créances sinistrées à prix réduit et qui poursuivent ensuite le débiteur pour un montant beaucoup plus élevé.*"

Les fonds vautours opèrent dans des juridictions où sont appliquées les règles du secret bancaire ; leur stratégie est systématiquement "codifiée", en six étapes :

- Ils ciblent des États souverains dont l'économie est en difficulté et qui ont souvent de faibles moyens pour assurer leur défense juridique,
- négocient en tirant profit des lacunes des réglementations du marché secondaire,
- refusent de participer aux processus de restructuration volontaire et ordonnée de la dette,
- poursuivent le pays afin d'obtenir le remboursement de la valeur totale de l'obligation, majorée des intérêts et de pénalités de retard,
- recherchent un pays où faire appliquer le jugement,
- engrangent des profits exorbitants.

*"Les taux de recouvrement des fonds vautours représentent en moyenne 3 à 20 fois leur investissement, ce qui équivaut à des rendements de 300 % à 2 000 %. Selon les estimations du Fonds monétaire international, les montants exigés par les fonds vautours représentent dans certains cas jusqu'à 12 à 13 % du produit intérieur brut du pays concerné".*

Le rapport présente la situation de trois pays victimes de ces fonds : la Zambie, la République démocratique du Congo et l'Argentine. Prenons le cas de la Zambie :

En 1984, le Gouvernement zambien déclare qu'il n'est plus en mesure de rembourser à la Roumanie une dette de 30 millions de dollars contractée pour l'acquisition de matériel agricole. En 1999, la Roumanie vend la dette qu'elle détient à Donegal International pour 11 % de sa valeur nominale (légèrement plus de 3 millions de dollars). En 2006, quelques mois avant l'annulation de la dette de la Zambie au titre de l'Initiative PPTTE, Donegal International engage une action en justice contre ce pays devant les tribunaux du Royaume-Uni, lui réclamant un montant de 55 millions de dollars. Donegal bénéficie d'une décision favorable qui lui permet d'obtenir un rendement de près de 17 fois le montant de la dette initiale ! Suite à cette procédure, le fond vautour soutire un montant correspondant à près de 15 % de ses dépenses de protection sociale qui aurait pu être consacré à l'éducation, à la santé et à la lutte contre la pauvreté.

Constat est fait que l'action des fonds vautours a une incidence directe sur les Droits de l'Homme : "ils amoindrissent la capacité des États à réaliser les droits économiques, sociaux et culturels, mettent à mal les initiatives internationales de réduction de la pauvreté, contribuent à l'accroissement du service de la dette et compromettent la réalisation des objectifs de développement durable".

Face à la recrudescence de ces procédures "Avec en moyenne huit actions par an, l'Afrique est de loin la région la plus harcelée. Selon les informations fournies par le FMI, les sommes obtenues par les fonds vautours représentent entre 12 % et 13 % du PIB des pays africains", le rapport précise des moyens concrets que les États pourraient mettre en œuvre. La première consiste dans l'adoption d'un cadre juridique visant à décourager l'intervention de fonds vautour, car "*les statistiques montrent que les procès intentés et les tentatives de saisie sont de plus en plus souvent considérés comme des procédures ordinaires pour régler les différends concernant la dette souveraine et impliquent, pour le pays défaillant, des actions en justice coûteuses et prolongées*". A ce jour seuls la Belgique et le Royaume-Uni s'en sont dotés ; en France, pour la première fois, dans le cadre de la loi Sapin 2, fin septembre, les députés adoptent, un article visant à empêcher la saisie de biens appartenant à des États étrangers par des fonds vautours sur le territoire national.

En 2008, la Belgique, fut le premier pays à adopter une loi visant à empêcher la saisie, par la technique des fonds vautours, des fonds destinés à la coopération pour le développement et à l'allègement de la



## Les fonds voutours

... / ...

dette. Une seconde loi en 2015 précise "lorsqu'un créancier poursuit un avantage illégitime par le rachat d'un emprunt ou d'une créance sur un État, la loi en question dispose que [les] droits [du créancier] à l'égard de l'État débiteur seront limités au prix qu'il a payé pour racheter ledit emprunt ou ladite créance". Cet avantage illégitime se définit par l'existence de deux conditions cumulées. Premièrement, il doit exister une disproportion manifeste entre la valeur de rachat de l'emprunt ou de la créance par le créancier et la valeur faciale de l'emprunt ou de la créance ou encore entre la valeur de rachat de l'emprunt ou de la créance par le créancier et les sommes dont il demande le paiement. Deuxièmement, la disproportion manifeste doit être complétée par au moins un des critères suivants :

- a) L'État débiteur était en état d'insolvabilité ou de cessation de paiements avérée ou imminente au moment du rachat de la dette ;
- b) Le créancier a son siège dans un paradis fiscal ou dans une juridiction similaire ;
- c) Le créancier fait un usage systématique de procédures judiciaires pour obtenir le remboursement ;
- d) Le créancier a refusé de participer aux mesures de restructuration de la dette de l'État débiteur ;
- e) Le créancier a abusé de la situation de faiblesse de l'État débiteur pour négocier un accord de remboursement manifestement déséquilibré ;
- f) Le remboursement intégral des sommes réclamées par le créancier aurait un impact défavorable identifiable sur les finances publiques de l'État débiteur et est susceptible de compromettre le développement socio-économique de sa population.

La loi, ne s'applique pas uniquement aux PPTTE et prend en considération les préoccupations relatives aux droits de l'homme et les intérêts publics. NML Capital tente actuellement de faire annuler cette loi dans le cadre d'une requête formée devant la Cour constitutionnelle de Belgique !!!

Au-delà des législations nationales, le rapport préconise "un cadre multilatéral applicable à la restructuration de la dette". Et même si des avancées existent (notamment sous la pression du Groupe des



Jean Ziegler (Photo CC - Wikimedia)

77 et de la Chine), le chemin est encore bien long pour un cadre rigoureux interdisant ce type de pratique. Pour preuve, en septembre 2015, l'Assemblée générale adopte la résolution 69/319, qui précise "que les négociations de restructuration de la dette souveraine débouchent sur une stabilisation de la dette tout en favorisant une croissance économique durable et sans exclusive et un développement durable, en minimisant les coûts socioéconomiques et en garantissant la stabilité du système financier international, dans le respect des droits de l'homme".

Aussi, le rapport recommande-t-il de centrer la démarche internationale sur les Droits de l'Homme et de s'inspirer de la réglementation belge. En terme diplomatique -, cela se traduit par : "la communauté internationale devrait s'attacher à définir les grandes lignes d'un cadre plus cohérent qui tienne compte aussi bien des intérêts commerciaux que des considérations liées aux droits de l'homme. À cet égard, il conviendrait de mettre plus étroitement en rapport le renforcement de la capacité des États à réaliser les droits économiques, sociaux et culturels avec le développement durable. Le droit des droits de l'homme fixe un certain nombre de normes applicables et donne aux États, considérés aussi bien individuellement que collectivement, des indications sur les moyens de faire face aux incidences négatives des activités des fonds voutours sur le plein exercice des droits de l'homme et du droit au développement." La route sera encore longue, mais des petits pas existent...

Philippe Savoye

1/ Nation Unies, Rapport du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme, 20 juillet 2016, 33e sess., document n° A/HRC/33/54 (3e et 5e points à l'ordre du jour) : <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G16/160/66/PDF/G1616066.pdf?OpenElement>

## Non, Israël n'est pas un "modèle" sécuritaire à suivre !

Depuis la vague d'attentats perpétrés en France, notamment l'abject attentat de Nice, on peut observer une propension des médias et des politiciens français à vanter le "modèle sécuritaire israélien", suggérant que les méthodes israéliennes de sécurité devraient être introduites en France. Cela ne semble pas poser de problème que l'Etat d'Israël soit un régime colonialiste, emprisonnant à ciel ouvert plus d'un million de personnes - toute la population de Gaza - et soumettant constamment le peuple palestinien, que ce soit à Jérusalem-Est ou en Cisjordanie, à une occupation de fait, à des confiscations de terre, des expulsions, des démolitions de maisons, des expéditions nocturnes terroristes, à des arrestations et des emprisonnements arbitraires, y compris d'enfants.

Mais venons-en à la politique sécuritaire israélienne au quotidien. Des reportages nous montrent des Israéliens se pliant volontiers aux contrôles des sacs à l'entrée des supermarchés et habitués à la présence de vigiles dans les transports publics. Tout événement public - festif, publicitaire... - est interdit dans les rues et sur les places pour éviter toute attaque à la voiture bélier. Fouilles et détecteurs de métaux à l'entrée des magasins et des gares. Agents de sécurité dans les transports qui patrouillent armes à la main sans que cela ne perturbe les voyageurs. Et sur la voie publique des unités antiterroristes à moto, prêtes à réagir : "Je me mets toujours en retrait de la route, c'est quelque chose que vous gardez à l'esprit" (\*) Un certain Julien Dray déclarait récemment sur RCJ le 3 décembre 2015 : "Inspirons-nous pour une fois de l'Etat d'Israël en la matière", un Etat qui face au terrorisme "n'a jamais dérapé". Des hommes politiques comme Eric Ciotti ou encore Georges Fenech, sans oublier Manuel Valls, ont vanté les mérites des techniques et des dispositifs sécuritaires adoptés par les autorités israéliennes. En préconisant notamment la détention administrative, effectivement pratiquée désormais en France, généralisée en Israël. Et en invitant les autorités françaises à s'inspirer de ces détentions "préventives" - qui peuvent durer jusqu'à 6 mois, voire un an, sans jugement ! - mesures héritées du mandat britannique et alors appliquées contre le "terrorisme juif". Plusieurs candidats à l'élection présidentielle s'inspirent de ces pratiques liberticides pour préconiser une "loi des suspects" contraire à toutes les valeurs sur lesquelles se fonde le droit.

On ne soulignera jamais assez que sous le prétexte de "contrôler", des gens sont humiliés et tués. Le régime israélien se maintient par la terreur, en l'absence de toute perspective pacifique. Une pratique et une théorie sécuritaires qui servent également d'argument marketing à l'Etat israélien pour développer et exporter l'une des industries sécuritaires les plus tristement performantes et lucratives au monde.

### Une impasse sécuritaire...

#### Poser en fin les vraies questions

Qu'avons-nous à apprendre d'Israël ? Que son arsenal sécuritaire est une impasse absolue et un outil d'oppression et de domination qui engendre des cycles permanents de violence. Existe-t-il un lien de causalité entre l'instauration et le renforcement des mesures sécuritaires et la motivation des passages à l'acte des "terroristes" ? L'Etat français n'alimente-t-il pas la violence contre laquelle il prétend lutter lorsque sa réponse après chaque attentat est de réactiver les frappes en Syrie et en Irak ? L'instauration d'un état d'urgence de fait permanent ne masque-t-elle pas un évitement de la réflexion collective et critique. Autrement dit, l'argument de "raisons de sécurité" n'est-il pas un écran de fumée et un moyen de dépolitiser des enjeux sociaux.

Appliqué à la situation française, le discours d'un "modèle israélien" est très dangereux. A moins de vouloir maintenir notre société dans un Etat de guerre permanent. Il faut à l'opposé repenser fondamentalement de nombreux choix sociaux, économiques et politiques. En France comme en Israël il n'y a pas de paix possible sans reconnaissance des droits fondamentaux et sans remise en question des logiques de domination guerrière et sociopolitique...

Jo Briant

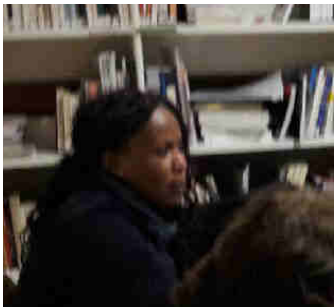


Addameer a documenté 1586 personnes en internement administratif dans les prisons israéliennes entre le 1er janvier 2016 et 30 novembre 2016

[www.addameer.org/](http://www.addameer.org/)

\* Le JT de 20H du mardi 19 juillet 2016

## Sénégal : une femme, des combats et des partenaires !



**A**nta Diop Seck, vice présidente du CRLVF (comité régional de la lutte contre la violence faite aux femmes), responsable de la SCOFI (pour la scolarisation des filles) et déléguée au dévelop-

pement communautaire, est venue du Sénégal oriental (de Bakel, Département de Tambacounda), du 8 novembre au 13 novembre 2016 à Grenoble, invitée par le Planning Familial (PF) pour rencontrer différentes associations et le conseil départemental dans le cadre de la coopération décentralisée. Elle est repartie ensuite à Dijon invitée par le club UNESCO. où elle a rencontré les scolaires.

Lors de la SSI, Semaine de la Solidarité Internationale, le PF 38 et le GREF - Groupement des Educateurs sans Frontière - ont invité Anta Seck à animé un débat sur les mariages forcés et les violences faites aux femmes, l'excision..., lors de la diffusion du film "Difret", au cinéma Le Club le mardi 8/11/16. Peu de monde mais un débat riche. Puis lors de l'inauguration de la SSI le 9/11, elle nous a fait part de la réalité de terrain face aux violences faites aux femmes, la scolarisation des filles au Sénégal. Nous avons pu découvrir les méthodes mises en place :

- pour sensibiliser les populations comme les femmes urbaines, rurales, emprisonnées, les jeunes en établissements scolaires et de plus en plus les hommes, les femmes du CLVF et de la SCOFI, reconnues pour leurs activités, tissent des liens de confiance et créent des contacts directs. Dans les quartiers, villages repérés pour des cas de violences, elles animent des causeries où les femmes, les hommes, l'imam, le chef du village sont conviés pour évoquer les problèmes et trouver des solutions. Elles n'hésitent pas à aller dans les zones les plus marginalisées comme les zones aurifères proches de Kédougou où le travail est dur et précaire et où, la condition de la femme est largement bafouée.
- pour agir contre ces violences, ces femmes actives, bénévoles, font des accueils dans les cases foyers, des visites à domicile, et accompagnent les femmes ou jeunes filles victimes pour des prises en charge médicale, psychologique juridique, judiciaire, en privilégiant, le plus possible la médiation "*afin de ne pas rajouter la violence de la précarité au reste*". Elles

mettent en place des programmes particuliers comme le programme contre les fistules obstétricales (communication vessie-vagin-colon due à un accouchement prolongé ou à une grossesse précoce responsable de la mise à l'écart des femmes atteintes) pour repérer le plus de femmes et les aider à leur reconstruction physique et psychique ainsi qu'à leur réintégration sociale. Pour toucher toutes les femmes de cette région immense, un grand maillage de points focaux (unité de quelques personnes formées) est mis en place dans un maximum de villes de cette région.

- pour renforcer le travail des acteurs de terrain, sont mises en place des formations internes (travail sur l'aide psychologique, les droits humains et ceux de la femme en particulier, l'écoute active...) avec les associations partenaires en co-construction.
- pour diffuser l'information, elles participent à des émissions de radio, ont des liens avec la presse qui couvrent toutes leurs actions (forum, inauguration des cases foyers, animations diverses).
- pour faire appliquer et faire évoluer les lois du Sénégal, elles font des plaidoyers auprès des autorités locales, départementales et nationales qui reconnaissent leur travail comme nécessaire et fondamental dans une société en évolution. Mais cette reconnaissance doit se traduire par plus d'aides financières.
- pour s'entourer, elles travaillent avec différentes associations partenaires du Sénégal (associations féminines) et internationales (Amnesty, Tostan...) dont le Planning Familial 38 et dans le cadre de la coopération décentralisée entre les conseils départementaux de Grenoble et Tambacounda et Kédougou, ainsi que Et avec différents pays limitrophes (Mali, Mauritanie) sur des thématiques fédératrices.

Anta, victime elle-même d'un mariage forcé à 15 ans pour cause économique, a fui, puis repris ses études pour être la première institutrice dans la brousse dans le département de Bakel. Anta, femme de terrain engagée et impliquée dans de nombreuses associations, mue par la conviction que les filles pour s'en sortir doivent être scolarisées et reconnues dans leurs droits, s'est battue, se bat et se battra encore pour que les droits des femmes à disposer de leurs corps et de leur vie soient reconnus au Sénégal. Et le travail est loin d'être fini...

*Pilar de Bernardy*

## Les jeunes en Tunisie : des acteurs de la vie publique en dissidence ?

Texte introductif d'une rencontre organisée par le CRLDTH (Comité pour le respect des libertés et des droits de l'homme en Tunisie) à l'occasion de la tenue de leur AG annuelle début décembre à Paris.

**Q**uelques constats qui font mal Les jeunes, diplômés ou pas, forment le plus gros de la masse des chômeurs.

**Une des images les plus tristes dans le pays** est celle d'une jeunesse entassée dans les cafés qui bordent les fameux boulevards de l'Environnement (reliant les villes côtières à la route nationale) comme un long film de l'ennui et du désœuvrement.

L'échec scolaire est devenu endémique au pays de Bourguiba (voir l'étude du [FTDES](#))

À cause d'une politique pénale absurde, des milliers de jeunes croupissent dans les prisons pour la consommation de cannabis, soit une double catastrophe : les prisons sont encombrées et l'avenir de ces jeunes est souvent ruiné.

La fracture culturelle : entre les grandes villes et quelques sites gavés de festivals et la Tunisie profonde où les jeunes sont face à la désertification culturelle.

Les Harraga : des milliers de jeunes risquent leur vie tous les jours dans les barques de la mort. Des centaines meurent au large de Lampedusa et ailleurs. Au lendemain du 14 janvier, quelques dizaines de milliers

de Harraga ont d'un seul coup investi les plages italiennes avant de débarquer en France. Des jeunes ont abattu le régime de Ben Ali, d'autres quittent le pays. Ce n'est pas le moindre des paradoxes de notre Révolution.

**La misère, l'ennui et le désespoir :** Et voilà des secteurs de notre jeunesse disponibles pour la réception du discours jihadiste puis pour le passage à l'acte. Des milliers de Tunisiens font aujourd'hui partie de la chair à canon multinationale manipulée par Daech et Cie.

**Et des raisons d'espérer :** À commencer par l'incroyable **vitalité de la vie associative** : des centaines d'associations de jeunes ont vu le jour après la Révolution. Un peu partout dans le pays : aux vocations multiples, civiques, culturelles, écologistes, professionnelles, antiracistes

L'inventivité des réseaux sociaux et des blogs qui a affolé l'administration de Ben Ali, continue de plus belle prouvant que l'"insolence", c'est-à-dire le goût de la rébellion, peut être une vertu démocratique.

CRLDHT

## 1<sup>ère</sup> Assemblée Constituante du Peuple Mapuche (Chili)

**R**appel : depuis la dictature sous Pinochet (1973-1990), le peuple indigène Mapuche – environ 800 000 personnes sur une population globale de 15 millions d'habitants - subit les effets terrifiants et dévastateurs d'une Loi anti-terroriste reconduite d'année en année par tous les régimes dits démocratiques qui ont succédé à la dictature depuis 1990. Un dispositif anti-terroriste caractérisé d'une part par une surveillance de tous les instants, avec présence policière et militaire à l'entrée des communautés mapuche, et d'autre part par des arrestations et incarcérations. La seule réponse d'un Etat qui n'a jamais voulu reconnaître l'immensité de la dépossession territoriale imposée par la force et la terrifiante "guerre de pacification de l'Araucanie"<sup>1</sup> perpétrée dans les années 1875-1880. Les Mapuche n'ont jamais accepté cette dépossession et ce vol de leurs terres, ainsi que l'abattage systématique de leurs forêts natives remplacées par des "forêts à bois" à base exclusive de pins et d'eucalyptus. Mais leur résistance, leurs tentatives de récupération de leurs terres se heurtent à toute une politique de répression et de criminalisation. Nombre d'entre eux sont emprisonnés, parfois torturés, ou poursuivis..



Drapeau Mapuche - Photo CC : [Francisco Bruna](#)

Depuis deux années, une idée s'est imposée : celle d'une Assemblée Constituante Mapuche, qui s'est tenue effectivement le 30 novembre dernier, qui marque une rupture avec le pouvoir chilien dont la Présidente actuelle, Michelle Bachelet n'a pas tenu sa promesse d'annuler la loi anti-terroriste, et le projet d'une Assemblée autonome se référant aux textes internationaux qui reconnaissent un certain nombre de droits aux peuples autochtones. A suivre...

Jo Briant

1/ Araucanie : territoire des Indiens Mapuche dénommés "Araucans " par les colons espagnols

## Tchéchénie : Kadyrov, cet allié nécessaire mais encombrant de Poutine...



Ramzan Kadyrov PhotoCC : [DonJohnstonLC](#)

**R**appel : Ramzan Kadyrov, c'est cet autocrate, président de la Tchétchénie depuis 2007, ré-élu à la mi-septembre 2016 lors d'un scrutin - une première - avec 98% des voix... L'homme fort de Grozny, la capitale de la Tchétchénie, qui bénéficie encore du soutien inconditionnel de Vladimir Poutine et d'une totale impunité. Alors qu'il est responsable - via ses nombreux "hommes de main"- de nombreux enlèvements et assassinats (dont celui de Natalia Estemina, journaliste indépendante, membre de l'association russe *Memorial* qui enquête sur les innombrables atteintes aux libertés et droits humains en Russie et Tchétchénie). Ce scrutin, le premier organisé par Kadyrov, depuis sa nomination par le président russe Vladimir Poutine en 2007, a été précédé d'une intense vague de répression. Les arrestations et les enlèvements se sont multipliés, et la police a procédé à des confiscations de téléphones mobiles en pleine rue. La télévision tchéchène montrait régulièrement des citoyens contraints de s'excuser pour des propos considérés

comme subversifs.

Soulignons en outre l'intense islamisation imposée par Kadyrov à l'ensemble de la société tchéchène. Non seulement un voile très "couvrant" est imposé à toutes les femmes et même aux fillettes à partir de 6 ans, mais le nombre de mosquées s'est multiplié, et les cérémonies islamiques officielles sont nombreuses avec obligation pour tous les responsables d'y assister. Par ailleurs la polygamie est non seulement tolérée mais bel et bien encouragée. Bien qu'appartenant formellement à la Fédération de la Russie, la République de Tchétchénie ne respecte ni la législation, ni la Constitution russe. Son système judiciaire, fortement politisé, est soumis de surcroît aux décrets autocratiques de Kadyrov. Certes, la situation actuelle n'a rien à voir avec les années de guerre 1994-2000 au cours desquelles au moins 250 000 Tchétchènes ont été massacrés, principalement par l'armée russe, dans des conditions terrifiantes, et où Grozny, la capitale, a été littéralement rasée. Mais il reste que le règne de Kadyrov est celui d'un despote sanglant, commanditaire de nombreux assassinats, y compris en Russie. Au point que son allié Poutine commence à se distancier quelque peu de cet autocrate gênant quelque peu incontrôlable. Autant d'aspects occultés par la majorité des médias occidentaux qui se contentent le plus souvent d'évoquer les extravagances de Ramzan Kadyrov...

Jo Briant



Jeunes femmes dans une rue de Grozny.  
Photo : Aude Merlin



## Echange Batu'Capoeira aux J.O. de Rio cet été !



**25** enfants des quartiers Iles de Mars de Pont de Claix et Villeneuve de Grenoble ont eu la chance de se rendre au Brésil à l'occasion des Jeux Olympiques de Rio cet été.

Envisagé dès 2010, année de l'émergence simultanée des deux projets socio-artistiques ABADA-Capoeira (sur Pont de Claix) et BatukaVI (sur Grenoble), eux mêmes respectivement portés par les associations Som do Gunga et Afric'Impact, cet échange visait plusieurs objectifs :

- Présenter au Brésil l'intérêt d'utiliser ces deux pratiques éducatives que sont la Capoeira (art martial dansé brésilien) et la Batucada (ensemble de percussions brésiliennes de rue) dans nos quartiers populaires français. Ce qui a été fait à de très nombreuses reprises notamment à travers des démonstrations dans les rues de Rio mais aussi par le biais d'un grand spectacle avec décors de 4 m. de hauteur ayant traversé l'Atlantique et figurant nos immeubles isérois accompagnés de deux marionnettes géantes costumées, Madou le Capoeiriste et Kima la Batucadiste.
- Poursuivre au Brésil la rencontre ainsi débutée voici 6 ans entre les deux groupes français ABADA-Capoeira et BatukaVI à travers ce rêve de visiter, certes très partiellement, ce pays-continent et de présenter leur travail en commun au pays de la Capoeira et de la Batucada. Vivre et faire ensemble à 30 (avec 5 parents accompagnants) en communauté et autonomie durant un mois dans un confort restreint, en se respectant et en par-

tageant les tâches de la vie quotidienne a constitué une expérience unique et enrichissante à plus d'un titre.

- Echanger avec des groupes de jeunes issus de favelas brésiliennes. Si les 25 enfants de Batu'Capoeira ont principalement logé dans la favela de Vidigal au sein de l'entreprise sociale de tourisme communautaire Favela Experience, les 10 jeunes capoeiristes d'ABADA ont échangé avec des capoeiristes de la favela de Rocinha, aussi de l'école internationale ABADA-Capoeira, plus grosse favela d'Amérique Latine ; et les 15 jeunes batucadistes de BatukaVI ont eux échangés avec les enfants percussionnistes de l'O.N.G. Attitude Social de la favela de Santa Marta. D'autres rencontres ont aussi eu lieu, comme avec les élèves musiciens du Favela Brass Band de la favela de Pereira da Silva.
- Vivre de l'intérieur l'expérience des Jeux Olympiques en représentant officiellement nos villes de Pont de Claix et Grenoble ainsi que notre pays la France, en rencontrant longuement des champions (et des vedettes comme Black M), en assistant à des épreuves sportives et en contribuant à l'animation de ces mêmes J.O. Car, oui, les enfants ont en particulier joué au fameux Club France, "the place to be" cet été à Rio, qui plus est pour le Président de la République Française qui venait inaugurer le stand de Paris 2024, dont nous sommes aussi devenus les partenaires. Ils ont fait le buzz en passant sur plein de chaînes de télé et l'unanimité des gens qui les ont rencontrés.



# Voyager autrement

Batu'Capoeira

... / ...



Ainsi, même si cette expérience ambitionnait d'atteindre peut être beaucoup trop d'objectifs, les effets sur les jeunes participants français sont formidables en termes de Savoir et d'Etre et, comme le dit le Président Hollande dans le documentaire réalisé par Flore Viénot (aussi coréalisatrice du fabuleux "Villeneuve, l'Utopie Malgré Tout") : "C'est vraiment une belle image que vous donnez (de vos quartiers), vraiment !"

Et puisqu'un Echange véritable implique Réciprocité, une partie de ces jeunes cariocas des favelas seront invités en Isère en février 2018, en compagnie de jeunes palestiniens, rencontrés en juillet 2017, et burkinabés visités en février 2013, à l'occasion du Cinquantenaire des J.O. d'Hiver de Grenoble de 1968 !

*Les jeunes de Batu-Capoeira  
(Texte et photos)*

# Nous avons aimé

## La Vague

C'est une longue vague ample lente profonde  
Qui vient battre nos côtes et meurt sur les galets  
Elle arrive de loin entendez-la qui gronde  
Quelle force pourrait arrêter la marée ?  
Entassés sur le pont étouffant dans les cales  
De vieux rafiots rouillés qu'un rien fera sombrer  
C'est une foule immense d'humains tremblants et pâles  
Qui s'offrent à la mort pour tenter d'exister

Ils s'appellent Ibrahim Rachid Macodou  
Elles c'est Djamila la belle ou Fatima,  
Elles ont contre leur sein des enfants aux yeux doux  
Des enfants juste nés qui ne comprennent pas  
Eux bras dressés supplient le ciel noir et cruel  
Leur bouche n'est qu'un cri où résonne l'effroi  
La houle les secoue les gouffres les appellent  
Nous ne pourrions pas dire que nous ne savions pas

Nous ne pourrions pas dire que nous n'avons pas vu  
Les villages rasés et les vieilles en larmes  
Les yeux hallucinés les haillons les pieds nus  
Avec dans le lointain le grondement des armes  
Voilà ce qu'ils ont fui par dunes et pierrailles  
Pour d'autres c'est la faim qu'en savons-nous ici ?  
La faim sorcière noire où faut-il donc qu'ils aillent ?  
Ce n'est pas cœur léger qu'on engage sa vie

Et nous voyant venir cette pure souffrance  
Nous laissons aboyer les bâtisseurs de haine  
Les bâtisseurs de murs aux vieilles idées rances  
Qui sentent la charogne et les brumes anciennes  
Et nous baissions les yeux cœurs et portes fermés  
Que dira-t-on de nous dans cent ans dans vingt ans  
Eux suivent leur chimère acharnés harassés  
Et la nuit descend sur un monde indifférent.

*Michel Bühler  
(Paroles et musique)*

**Inter-Peuples - Publication du Centre d'Information Inter-Peuples - Maison des Associations - 6, rue Berthe de Boissieux - 38000 GRENOBLE - Tel : 04.76.87.59.79 - Courriel : ciip@wanadoo.fr - Site web : <http://www.ciip.fr>**

**BULLETIN D'ADHESION AU CIIP PERMETTANT DE RECEVOIR NOTRE JOURNAL "INTER-PEUPLES"**  
**Renvoyer ce bulletin au CIIP, Maison des Associations, 6 rue Berthe de Boissieux, 38000 GRENOBLE**

NOM Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Courriel : .....

Je souhaite recevoir Inter-Peuples : version papier  version électronique

Je m'abonne à Inter-Peuples :

Abonnement institution :  50 €

Abonnement ordinaire :  40 €

Abonnement de soutien :  50 €  75 € (ou plus)  "Petit budget":  18 €